

**A l'attention des Présidentes et
Présidents de Ligues et de comités
départementaux**

Pantin, le 14 mai 2018

Objet : Réforme de la licence FFN

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents, Chers amis,

Après un long travail de concertation mené auprès de vous et de nos clubs, notamment au travers de l'étude IFOP dont les résultats vous ont été communiqués, les comités directeurs des 16 et 17 mars et du 20 avril ont validé par deux fois, à l'unanimité, le projet de réforme de la licence que je souhaite vous rappeler ou vous présenter au travers de cette note.

Cette dernière, et conformément à mes engagements pris dans le courrier du 3 avril, sera déclinée en un courrier à l'ensemble des Présidents de clubs, dont vous trouverez copie ci jointe en annexe 1.

Afin que cette réforme soit validée, reste une dernière étape, l'approbation lors de notre assemblée générale, qui se tient du 1^{er} au 3 juin à Montpellier.

En tout premier lieu, je tiens à vous réaffirmer pourquoi nous sommes en devoir d'agir.

En effet, au-delà des injonctions de l'inspection générale de 2014 réitérées par la cour des comptes en 2017 (annexe 2), ou encore de la simple mise en pratique du code du sport et de nos statuts, la véritable raison pour mon équipe d'agir est de rendre à la Natation son rang dans la hiérarchie des fédérations.

Alors que nous avons collectivement pour missions l'organisation et le développement du 2^{ème} sport le plus pratiqué en France, la FFN, par son nombre de licenciés, se classe seulement à la 10^{ème} place des fédérations Olympiques et à la 15^{ème} des fédérations sportives.

Pour moi, au-delà de faire partie de mes engagements de campagne, cet enjeu s'avère vital pour notre sport.

A l'heure où des bassins ferment et où la surface d'eau dédiée aux clubs s'amenuise, où le nombre de licenciés global des fédérations diminue et où le gouvernement souhaite 3 millions de pratiquants supplémentaires, enrayer la courbe du déclin de la Natation Française constitue là aussi un enjeu majeur.

Licencier l'ensemble de ses adhérents, c'est permettre à la Fédération de peser sur le débat politique et de montrer notre force pour obtenir plus de piscines, plus de créneaux et changer de modèles, en mettant nos clubs au centre de l'apprentissage de la natation et de la gestion des équipements.

Bien évidemment, d'autres outils viendront compléter cette réforme ; il n'en demeure pas moins que je tenais à vous réaffirmer ma conviction et celle de toute mon équipe.

Ainsi, avant de vous présenter en substance les grandes modifications proposées, voici les deux objectifs principaux de la réforme engagée :

- Donner du sens à la prise de licence en tenant compte des différents publics et activités ;
- Adapter une tarification des licences en adéquation avec les services fournis par la Fédération.

La grille ainsi proposée vise à être attractive pour les pratiquants non licenciés au sein des clubs, pour lesquels le tarif actuel paraît trop important au regard des contreparties apportées.

Aussi, il est notamment proposé pour septembre 2018 :

- une licence à prix adapté à destination des adhérents de 16 ans et plus ne pratiquant pas la compétition au prix de **10 €** (au lieu du *prix moyen* actuel* : 39,5 €)
- une licence apprentissage/perfectionnement à **22 €**, ouverte aux 0-15 ans, soit une baisse moyenne* de **1 €** pour les 0-10 ans et de **17 €** pour les 11-15 ans
- une baisse moyenne* de **24 €** pour les dirigeants, officiels, bénévoles et entraîneurs, avec une licence à **15 €**
- la création d'une licence eau libre promotionnelle à **10 €**
- une licence compétiteur, avec deux tarifs suivant l'âge, et une augmentation moyenne* de **7 €** pour les 10 ans et moins et de **10 €** pour les 11 ans et plus pour une meilleure prise en compte des contributions nécessaires à l'organisation des compétitions
- une uniformisation des parts régionales afin de simplifier notre grille et de passer de 39 tarifs à 7.

* *La notion de prix moyen fait référence à la moyenne des prix observés sur les différentes ligues.*

Vous retrouverez en annexe 3 la nouvelle grille tarifaire qui présente des tarifs en baisse pour près de **75 %** des licenciés.

Le circuit de prise de la licence a quant à lui été simplifié. En effet, le club commande directement à la fédération ses licences et celles-ci sont homologuées immédiatement après paiement. Plus d'obsolescence, c'est aussi un gain de temps pour tous !

De plus, un bouquet de prestations s'offrira dorénavant à vos licenciés, au travers :

- de l'envoi de la licence numérique à chacun
- de réductions sur la billetterie des événements FFN
- d'un accès gratuit à la version interactive de Natation Magazine
- d'une réduction sur l'abonnement à la version papier de Natation Magazine
- d'un accès aux formations fédérales
- d'un accès gratuit à la version premium de l'application (contenus exclusifs, suivi des performances, coaching personnalisé, conseils pratiques, partages d'expérience avec la communauté « natation », géolocalisation des lieux de pratique...)
- de 20% de réduction sur toute la boutique FFN
- de 10% de réduction sur tous les produits Tyr
- d'une offre de bienvenue au CIC
- et bien d'autres offres exclusives auprès des partenaires de la FFN

Bien évidemment, nous essayons de mettre tout en œuvre pour améliorer encore cette offre, avec notamment un travail auprès des collectivités territoriales pour offrir aux licenciés une réduction sur les entrées piscine lors des créneaux publics.

Je tenais à remettre ceci par écrit pour vous, à l'heure où nos délégués régionaux s'appêtent à voter pour valider le fruit de ce travail collectif et de vous rassurer sur nos ambitions.

Il ne s'agit en aucun cas pour la fédération d'augmenter ses tarifs au détriment de ses clubs ou de ses ligues. A cet effet, un dispositif de péréquation a d'ailleurs été voté en Comité Directeur pour qu'aucune ligue qui joue le jeu de cette réforme ne soit lésée.

Parallèlement, j'entame une réforme de la labellisation pour qu'une aide aux clubs qui licencient 100% de leurs adhérents soit mise en place, et ce, dès la saison prochaine.

Il faut que chacun prenne conscience que la fédération et ses ligues, au travers de cette réforme, prennent un risque financier important, évalué à 800 000 € pour la fédération et à 500 000 € pour l'ensemble des ligues.

Si tous nos clubs licencient 100 % de leurs adhérents, alors l'équilibre financier sera retrouvé et nous devrions dépasser la barre des 500 000 licenciés.

Sachez que c'est tout à fait possible et que nous en avons la clef.

J'espère pouvoir compter sur votre implication dans la réussite de cette réforme d'envergure. Je souhaite que vous ne doutiez pas un instant ni de ma détermination ni de celle de toute mon équipe.

Je vous prie d'agréer, Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents de ligues et de comités départementaux, l'expression de mes sentiments sportifs les plus cordiaux.

Gilles SEZIONALE
Président de la FFN



Annexe 1 : Courrier aux clubs

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents de clubs, Chers amis,

Après un long travail de concertation mené auprès de vous, notamment au travers de l'étude IFOP dont les résultats vous ont été communiqués le 3 avril, de vos présidents de ligues et de comités, les comités directeurs des 16 et 17 mars et du 20 avril ont validé par deux fois, à l'unanimité, le projet de réforme de la licence que je souhaite vous présenter au travers de cette présente note.

Afin que ce dernier soit validé, il reste une dernière étape, à savoir l'approbation lors de notre assemblée générale, qui se tient du 1^{er} au 3 juin à Montpellier.

En tout premier lieu et avant d'entrer dans les détails, je tiens à vous réaffirmer pourquoi nous sommes en devoir d'agir.

En effet, au-delà des injonctions de l'inspection générale de 2014 réitérées par la cour des comptes en 2017, ou encore de la simple mise en pratique du code du sport et de nos statuts, la véritable raison pour mon équipe d'agir est de rendre à la Natation son rang dans la hiérarchie des fédérations.

Alors que nous avons collectivement pour missions l'organisation et le développement du 2^{ème} sport le plus pratiqué en France, la FFN, par son nombre de licenciés, se classe seulement à la 10^{ème} place des fédérations Olympiques et à la 15^{ème} des fédérations sportives.

Pourquoi est-ce si important pour la FFN ?

Pour moi, au-delà de faire partie de mes engagements de campagne, cet enjeu s'avère vital pour notre sport.

A l'heure où des bassins ferment et où la surface d'eau dédiée aux clubs s'amenuise, où le nombre de licenciés global des fédérations diminue et où le gouvernement souhaite 3 millions de pratiquants supplémentaires, enrayer la courbe du déclin de la Natation Française constitue là aussi un enjeu majeur.

Licencier l'ensemble de ses adhérents, c'est permettre à la Fédération de peser sur le débat politique et de montrer notre force pour obtenir plus de piscines, plus de créneaux et changer de modèles, en mettant nos clubs au centre de l'apprentissage de la natation et de la gestion des équipements.

Bien évidemment, d'autres outils viendront compléter cette réforme ; il n'en demeure pas moins que je tenais à vous réaffirmer ma conviction et celle de toute mon équipe.

Ainsi, avant de vous présenter en substance les grandes modifications proposées, voici les deux objectifs principaux de la réforme engagée :

- Donner du sens à la prise de licence en tenant compte des différents publics et activités ;
- Adapter une tarification des licences en adéquation avec les services fournis par la Fédération.

La grille ainsi proposée vise à être attractive pour les pratiquants non licenciés au sein des clubs, pour lesquels le tarif actuel paraît trop important au regard des contreparties apportées.

Aussi, il est notamment proposé pour septembre 2018 :

- une licence à prix adapté à destination des adhérents de 16 ans et plus ne pratiquant pas la compétition au prix de **10 €** (au lieu du *prix moyen* actuel* : 39,5 €)
- une licence apprentissage/perfectionnement à **22 €**, ouverte aux 0-15 ans, soit une baisse moyenne* de **1 €** pour les 0-10 ans et de **17 €** pour les 11-15 ans
- une baisse moyenne* de **24 €** pour les dirigeants, officiels, bénévoles et entraîneurs, avec une licence à **15 €**
- la création d'une licence eau libre promotionnelle à **10 €**
- une licence compétiteur, avec deux tarifs suivant l'âge, et une augmentation moyenne* de **7 €** pour les 10 ans et moins et de **10 €** pour les 11 ans et plus pour une meilleure prise en compte des contributions nécessaires à l'organisation des compétitions
- une uniformisation des parts régionales afin de simplifier notre grille et de passer de 39 tarifs à 7.

* *La notion de prix moyen fait référence à la moyenne des prix observés sur les différentes ligues.*

Vous retrouverez en annexe la nouvelle grille tarifaire qui présente des tarifs en baisse pour près de **75 %** des licenciés.

Le circuit de prise de la licence a quant à lui été simplifié. En effet, le club commande directement à la fédération ses licences et celles-ci sont homologuées immédiatement après paiement.

De plus, un bouquet de prestations s'offrira dorénavant à vos licenciés, au travers :

- de l'envoi de la licence numérique à chacun
- de réductions sur la billetterie des événements FFN
- d'un accès gratuit à la version interactive de Natation Magazine
- d'une réduction sur l'abonnement à la version papier de Natation Magazine
- d'un accès aux formations fédérales
- d'un accès gratuit à la version premium de l'application (contenus exclusifs, suivi des performances, coaching personnalisé, conseils pratiques, partages d'expérience avec la communauté « natation », géolocalisation des lieux de pratique...)
- de 20% de réduction sur toute la boutique FFN
- de 10% de réduction sur tous les produits Tyr
- d'une offre de bienvenue au CIC
- et bien d'autres offres exclusives auprès des partenaires de la FFN

Bien évidemment, nous essayons de mettre tout en œuvre pour améliorer encore cette offre, avec notamment un travail auprès des collectivités territoriales pour offrir aux licenciés une réduction sur les entrées piscine lors des créneaux publics.

Je tenais à partager ceci avec vous, à l'heure où vos délégués régionaux s'apprêtent à voter pour valider le fruit de ce travail collectif et de vous rassurer sur nos ambitions.

Il ne s'agit en aucun cas pour la fédération d'augmenter ses tarifs au détriment de ses clubs ou de ses ligues. A cet effet, un dispositif de péréquation a d'ailleurs été voté en Comité Directeur pour qu'aucune ligue qui joue le jeu de cette réforme ne soit lésée.

Parallèlement, j'entame une réforme de la labellisation pour qu'une aide aux clubs qui licencient 100% de leurs adhérents soit mise en place, et ce, dès la saison prochaine.

Il faut que chacun d'entre vous prenne conscience que la Fédération et ses ligues, au travers de cette réforme, prennent un risque financier important, évalué à 800 000 € pour la Fédération et à 500 000 € pour l'ensemble des ligues.

Si tous nos clubs licencient 100 % de leurs adhérents, alors l'équilibre financier sera retrouvé et nous devrions dépasser la barre des 500 000 licenciés.

Sachez que c'est tout à fait possible et que vous seuls en avez la clef.

J'espère pouvoir compter sur votre implication dans la réussite de cette réforme d'envergure. Je souhaite que vous ne doutiez pas un instant ni de ma détermination ni de celle de toute mon équipe.

De nouveaux éléments vous seront communiqués par la Fédération ainsi que par vos Présidents de Ligues mais je tenais d'ores et déjà à vous adresser les détails de cette grande réforme qui sera soumis au vote de la prochaine Assemblée Générale, et vous invite à attendre le 3 juin pour publier vos tarifs pour la saison prochaine.

Je vous prie d'agréer, Mesdames les présidentes et Messieurs les Présidents de clubs, l'expression de mes sentiments sportifs les plus cordiaux.

Gilles SEZIONALE
Président de la FFN



Annexe 2 : Extraits des injonctions de l'Etat

Inspection générale (2014)

Si la FFN a connu une réelle croissance de son nombre de licences (303 985 fin 2013 contre 200 000 fin 2000 et 100 000 fin 1984), elle est très éloignée de l'objectif annoncé avec constance des 500 000 et n'est pas à ce jour en mesure de présenter un plan précis de montée en charge avec un calendrier à l'appui.

Préconisation : Adopter **un plan de croissance** du nombre de licences assorti d'actions concrètes, d'un échéancier réaliste et d'indicateurs chiffrés de suivi et d'évaluation des résultats enregistrés permettant d'atteindre l'objectif de 500 000 licences annoncé avec constance depuis plusieurs années par les instances dirigeantes de la FFN

L'inspection générale considère que pour atteindre les objectifs précédemment énoncés, il convient :

- **d'adapter** les produits « licences » à la diversité et à la qualité de l'offre,
- de **réorganiser** les services et
- de susciter **une implication effective** des ligues et comités...

La cour régionale des comptes

*« le système mis en œuvre à la FFN **ne permet pas de maximiser** les recettes associées »*

*« à ce jour, **aucun moyen** ne permet à la Fédération de s'assurer que les clubs licencient tous leurs membres »*

*« outre les risques juridiques, cette situation crée un **manque à gagner financier** estimé à 3,6 M€ par an »*

Recommandation : conduire une enquête auprès des clubs affiliés afin de mieux appréhender les raisons conduisant ces derniers à ne pas délivrer une licence à chacun de leurs adhérents, et à partir des enseignements de l'enquête et d'une réflexion (...) en tirer **des conclusions opérationnelles**

*La fédération pourrait également établir une véritable **stratégie de conquête** orientée non plus seulement vers les adhérents des clubs mais, plus largement, vers les pratiquants réguliers des disciplines aquatiques dont le nombre est estimé à 6,5 M.*

Recommandation : développer les ressources propres, en particulier celles liées à la licence, afin d'atténuer la dépendance financière de la fédération vis-à-vis des subventions publiques (47%)

Annexe 3 : Synthèse de la grille tarifaire

Licences	Tarifs		Montant	
	part fédérale	part régionale	après la réforme	Prix moyen avant la réforme

Affiliation annuelle

Compétiteur (11 ans et +)	32 €	18 €	50 €	39,50 €
Compétiteur (10 ans et -)	16 €	14 €	30 €	23 €

Natation pour tous (0-10 ans)	12,50 €	9,5 €	22 €	23 €
Natation pour tous (11-15 ans)	12,50 €	9,5 €	22 €	39,50 €
Natation pour tous (16 ans et plus)	5,80 €	4,20 €	10 €	39,50 €

Dirigeants/bénévoles/officiels/entraîneurs	10 €	5 €	15 €	39,50 €
---	------	-----	------	---------

Eau Libre promotionnelle*	6 €	4 €*	10 €	création
----------------------------------	-----	------	------	----------

J'apprends à nager	12,80 €	2,20 €	15 €	15 €
---------------------------	---------	--------	------	------

e-Licence (disponible via l'application fédérale en cours de création)	8 €	2 € + 2 € au club	12 €	création
---	-----	----------------------	------	----------

Affiliation animation

Compétiteur été	16 €	14 €	30 €	23 €
Natation pour tous été (11-15 ans)	10 €	8 €	18 €	23 €
Natation pour tous été (16 ans et plus)	5,80 €	4,20 €	10 €	23

NB :

*les licences eau libre promotionnelle sont rattachées au club de ligue

- les **clubs d'été actuels** sont intégrés à cette affiliation temporaire (valable de 1 à 4,5 mois sur une période libre afin de prendre en compte les besoins des outremers).